



Le 10/07/2017

Le GHT du Hainaut-Cambrésis signe son Projet Médical Partagé

Le 3 juillet 2017, les douze établissements constituant le Groupement Hospitalier de Territoire du Hainaut-Cambrésis ont validé à l'unanimité le Projet Médical Partagé (PMP), pierre angulaire du dispositif du GHT, construit au regard des enjeux territoriaux.

Un projet majeur pour la population

L'objectif de tous est d'agir pour promouvoir l'offre publique de soins en s'appuyant sur les établissements de santé de chaque zone de proximité (Valenciennois, Cambrésis, Sambre Avesnois). Ce projet, socle des organisations médicales du territoire, tend à consolider ce qui constitue ses atouts, tout en travaillant à renforcer les filières fragiles ou à risque afin d'assurer à tous les habitants du territoire l'accès à des soins de qualité et dans des conditions économiques pérennes.

Ce PMP permet ainsi de formaliser, pour les cinq prochaines années, des filières de soins adaptées aux besoins de santé de la population. C'est pourquoi les cancers et les maladies cardio-vasculaires sont parmi les deux domaines les plus concernés et sont priorités dans le PMP.

Un projet ambitieux

Au final ce PMP comporte cinq axes organisés en commun au sein du GHT et parcours de soins :

- **Filière Biologie** : consolider les offres publiques et adapter les ressources médicales et paramédicales aux besoins
- **Filière Pharmacie** : développer la pharmacie clinique

- **Permanence et continuité des soins** : Définir et organiser les modalités et les suppléances inter zones de proximités ou inter établissements de santé.
 - **Qualité** : Définir la démarche de construction d'un compte qualité commun à l'horizon 2020
 - **Lien avec le CHU de Lille** : Signature d'une convention d'association avec le CHU formalisant quatre missions : l'enseignement et la formation initiale des professionnels médicaux et pharmaceutiques, la recherche, la gestion de la démographie médicale et pharmaceutique ainsi que les missions de référence et de recours.
- 4 parcours inter filières :
 - **Parcours oncologie** : mise en place d'une structure organisationnelle coordonnée commune à tous les cancers dans chaque zone de proximité, avec un pilotage initial spécifique concernant le cancer du sein, à titre expérimental.
 - **Parcours vasculaire** : Définir et produire un « passeport vasculaire » qui consiste à évaluer et coordonner le suivi du risque vasculaire. Si possible, développer des consultations ciblées.
 - **Parcours plaies et cicatrisation** : Mettre en œuvre une coordination « plaies et cicatrisation » par zone de proximité et territoriale
 - **Parcours addictologie** : Définir et mettre en œuvre un projet pluridisciplinaire de prise en charge pour tous types de patients atteints de TCA (Troubles du Comportement Alimentaire) et d'addictions.
- 4 parcours intra filières :
 - **Filière Obstétrique et néonatalogie** : Sécuriser la prise en charge du bébé et de la maman
 - **Filière gériatrie** :
 - Développer les missions de la plateforme PAERPA dans chaque zone de proximité (*expertise médicale et paramédicale, planification des consultations, gestion des parcours complexes, parcours SSR, ortho-gériatrie et onco - gériatrie*)
 - Développer les prises en charge en hospitalisation de jour (dépistage et évaluation) dans chaque zone de proximité
 - **Filière psychiatrie**
 - Pédopsychiatrie : définir un lieu d'hospitalisation complète pour les situations aiguës (les modes d'informations et d'orientation du patient et les modalités des relations inter-établissements).
 - Psychiatrie adulte : localiser et développer une structure type USIP (Unité de Soins Intensifs Psychiatriques) sur le GHT

- **Filière anesthésie** : Finaliser le projet de dossier commun d'anesthésie pour tous les établissements de santé du GHT.

Ce PMP tient également compte de la gradation des soins, via des parcours type prédéfinis. En fonction de la complexité de la prise en charge du patient, ce dernier peut donc être pris en charge dans son établissement de proximité, au Centre Hospitalier de Valenciennes (établissement support du GHT) ou encore, dans certains cas précis, au CHU de Lille.

Il est à noter que ce projet met également en avant la volonté de travailler ensemble sur le volet de la détection précoce des pathologies et sur la prévention.

Enfin, le projet vise à améliorer les relations ville-hôpital en intégrant les professionnels de ville dans les parcours de soins.

Aboutissement d'un travail de collaboration important entre les équipes médicales et administratives de l'ensemble du GHT, ce projet médical partagé marque le début d'une véritable dynamique qui se concrétisera au fil des prochains mois par des projets innovants et en cohérence avec les attentes et les besoins de la population du Territoire.

Le Groupement Hospitalier du Hainaut-Cambrésis :

- 12 établissements : Avesnes sur Helpe, Cambrai, Denain, Fourmies, Hautmont, Jeumont, Le Cateau-Cambrésis, Le Quesnoy, Saint-Amand-les-Eaux, Sambre-Avesnois, Valenciennes (établissement support), Felleries-Liessies.
- 12 000 employés
- 2^{ème} GHT des Hauts-de-France
- Territoire de près de 800.000 habitants